

Luc DE TEMMERMAN

ADVOCATENKANTOOR - CABINET D'AVOCATS

JG
tJem

HORIZONTLAAN 6 — 3090 OVERIJSE (Brussels - Belgium) — TEL.: (32/2) 687.65.60 — FAX: (32/2) 687.69.53

Luc DE TEMMERMAN
Jan BOURNONS
Geert DE GREEF
Nathalie HOLLASKY

ADVOCATEN - AVOCATS

57/85

Mons. VAN DER MEERSCH
Juge d'Instruction
Rue Quatre Bras 13
1000 Bruxelles

V/réf :
N/réf : 49262 /LDT/pat

Overijse, 12 septembre 1995.

Monsieur le Juge d'Instruction,

Concerne: RWANDA-GENERAL.

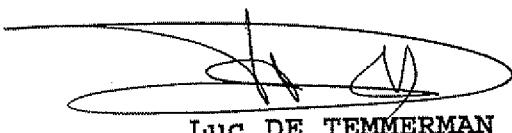
Je vous prie de trouver deux articles de presse qui sont parus récemment concernant le dossier RWANDA.

Je me permets également de vous envoyer copie d'un fax que j'ai reçu du Colonel BAGOSORA.

Puis-je me permettre de vous suggérer de nous rencontrer rapidement.

La démission de Monsieur TWAGIRAMUNGU, son arrivée en Belgique et le fait qu'il a accusé publiquement le FPR des massacres, doit vous permettre d'avoir une plus large vue sur les différents dossiers et en particulier la possibilité d'accorder des visas aux personnes qui désirent venir témoigner dans le cadre de ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Juge d'Instruction, l'expression de ma plus haute considération.


Luc DE TEMMERMAN

Maitre Luc de Temmerman

cher maitre,

COPIE

Je viens de recevoir votre fax du 05 sept.
avoir que les deux documents y annexés et je vous en
renvoie, concernant sur la question de vous fournir
les informations sur les missiles utilisés par le F.R.R.
pendant la guerre contre l'armée rwandaise, je voudrais
vous préciser que les seuls lance-missiles qui ont pu récu-
perer sont ceux là dont je vous ai conseillé les caractéris-
tiques. Le F.R.R a abattu un avion de reconnaissance de
l'armée rwandaise au début de la guerre au Rwanda
et un hélicoptère de combat dans la même région un
peu plus tard et chaque fois par des missiles sol-air
qui étaient très à portée des positions du F.R.R
dans le territoire qu'il contrôlait. Il n'a donc pas été
possible de saisir les dits missiles - En 1993,
un hélicoptère de l'armée rwandaise a été encore abattu
par un missile dans la région de KIRARBO au nord
du pays toujours sans pouvoir récupérer le lance-missile
Donc seuls les deux lance-missiles récupérés à l'endroit
du siège de l'avion présidentiel à KACAKA sont disponibles
et déposés dans un endroit à ne pas divulguer pour le
moment.

Je suis toujours prêt à rencontrer la commission ou
négociatrice belge dans l'ambassade de Belgique à
KINSHASA ou au Cameroun, les frais de transport
et de séjour étant supportés bien entendu par le gou-
vernement belge - Je vous téléphone cet après midi
à 16 heures de Bruxelles - Pour toute information

Tél 00237. 214605 M. Joseph.

Mr. Joseph
est présent au
ce lundi 11 sep 95
Yaoundé